

Knutange

Bulletin d'informations municipales
JANVIER 2022

infos



FRESQUE REALISEE PAR LA CLASSE DES PS-FIS DE GUELT MARYLINE



Bulletin d'informations municipales de la Ville de Knutange

Janvier 2022

Sommaire



P.05

Edito

P.03

Vie communale

P.04

Le Conseil municipal • Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) • Dispositions de la Ville face au Covid-19 • Actions municipales poursuivies malgré la crise sanitaire • Les manifestations

Travaux

P.14

Les travaux

Urbanisme

P.17

Les projets • Construction d'un bâtiment multi-équipements • Requalification du site de l'ancien lycée professionnel Gaspard Monge



P.08

Espace Arc-en-Ciel

P.19

Centre Socio-Culturel Espace Arc en Ciel

Informations

P.20

Infos pratiques • Parole aux élus de l'opposition • Carnet • Prime au ravalement de façades • Urbanisme : dépôt et suivi des demandes • Service pré-plainte sur service-public.fr • Recensement de la population 2022



P.11

Nouveau

P.23

Nouveau à Knutange



P.15



P.17

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fabrice CERBAI
Hôtel de Ville de Knutange
57240 Knutange

RÉDACTION

Nathalie DURRMEYER
Stéphanie DA SILVA
mairie.knutange@wanadoo.fr

PHOTOS

Miguel ANTUNES
Régivision

IMPRESSION

Imprimerie Klein

Editorial

Chères Knutangeoises,
chers Knutangeois,

C'est avec un très grand plaisir que nous nous retrouvons après une période très troublée et troublante. Même si la crise sanitaire n'est pas terminée, il est important, pour vous, pour nous, de reprendre le fil de nos actions et de nos manifestations.

Avant toute chose, je veux remercier les bénévoles et les membres du CCAS qui ont maintenu le contact avec les personnes et les familles les plus fragiles, les plus touchées par cette crise et ce virus.

Avec notre nouvelle équipe, nous ne sommes pas restés inactifs durant tout ce temps. Beaucoup des projets annoncés ont été mis sur les rails : requalification du site du Lycée, construction de nouveaux logements, réalisation de logements adaptés pour les personnes âgées. De même, le nouveau bâtiment multi-équipements dont nous avons parlé est entré dans sa phase de conception. Il se créera dans un centre-bourg redynamisé.

Ces logements, pour satisfaire diverses demandes, ce nouveau bâtiment, ce centre-bourg repensé, ce sont autant d'atouts pour le présent et l'avenir de notre ville. Plus de population, cela signifie une clientèle supplémentaire pour nos commerces, nos services. Ce sont aussi des usagers nouveaux pour nos équipements : écoles, salles de sport, centre socioculturel.

La réhabilitation de la rue Naumann qui accompagnera la création du nouveau bâtiment permettra des déplacements doux, à pied, entre la mairie et la banque.

Pour réduire les déplacements en voiture, pour plus de commodité, pour profiter au mieux de la proximité des écoles, des services, des commerces et du parc, c'est un atout d'avenir pour la vie des Knutangeoises et des Knutangeois.

C'est en ce sens que nous avons présenté nos projets à M. le Sous-Préfet, lors de sa récente visite à Knutange.

Tous ces projets représentent au final un coût important pour notre commune et nous recherchons,



avec ténacité, les partenaires financiers qui peuvent nous aider : l'objectif reste d'avoir à emprunter le moins possible et nous nous y attachons en menant des opérations à tiroir pour assurer les financements. Dans notre esprit, toujours, la volonté de réaliser un nouvel espace médical et paramédical, toujours en cœur de ville pour enrichir **ce pôle de santé qui se construit dans notre ville.**

Parallèlement à ces projets d'urbanisme, nous avons toujours le souci de la proximité. Nous avons relancé les Ateliers-Environnement qui permettent de nous rencontrer par secteur. Après une longue période, il est naturel d'avoir beaucoup de choses à dire et nous restons constamment à votre écoute.

Avec la Police, nous menons une étude pour l'installation de vidéo protection aux entrées-sorties de ville, dans un souci de sécurisation et de dissuasion. Il s'agit également d'aider à l'élucidation des enquêtes de la Police Nationale.

L'autre pan important de notre programme, c'est celui de l'amélioration de notre environnement. Les travaux d'assainissement – même s'ils bloquent pour l'instant les constructions – visent à rendre la Fensch plus saine pour que chaque habitant en profite. C'est un travail de longue haleine mais indispensable.

Apporter davantage de végétation dans notre ville est également une priorité dans laquelle nous nous engageons dès à présent. En collaboration avec les écoliers, le Conseil

Toute l'équipe municipale
vous présente
ses meilleurs vœux
pour 2022.

Municipal des Jeunes et les enseignants, nous avons élaboré des projets pour les écoles. Nous attendons le retour des demandes de subventions que nous avons faites auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Mais notre ville et ses associations ont besoin également de la participation et de l'engagement de chacun pour offrir un panel d'activités des plus jeunes aux plus âgés. L'espace Arc en Ciel fait beaucoup en ce sens, avec la participation de la municipalité. C'est un outil unique dans le haut de vallée. Nous lui apportons tout notre soutien mais c'est chaque Knutangeoise et Knutangeois d'en devenir l'utilisateur, le partenaire voire l'acteur.

Ici comme ailleurs, lors des manifestations et animations, nous comptons sur votre participation. Ces moments de convivialité permettent de se rencontrer, de se connaître et de faire de Knutange une ville à visage humain.

Vous le voyez, mais vous aviez pu vous en apercevoir déjà par le passé, votre municipalité ne cède pas face à l'adversité, malgré les obstacles.

Notre objectif est de mobiliser les forces de notre ville pour améliorer notre cadre de vie et notre environnement, pour poursuivre le chemin de redynamisation et de modernisation.

Nous disposons maintenant d'équipements au niveau : c'est pourquoi nous souhaitons ouvrir nos installations – deux salles, un centre socioculturel – à de nouvelles activités pour les adultes, jeunes, enfants et personnes âgées. N'hésitez pas à prendre contact avec nous ou avec les associations, pour vos propositions.

Dans le domaine du mieux vivre et de l'environnement, nous sommes également ouverts à vos nouvelles idées.

Ce n'est qu'en travaillant ensemble que nous pouvons construire cette ville à visage humain, dynamique et solidaire, qui tient au cœur de chacun.

Votre Maire, Fabrice CERBAI

Le Conseil municipal



1^{er} rang : Stéphanie GLASSER, Laurette KULINICZ, Béatrice FICARRA, Fabrice CERBAI, Hervé CORAZZA, Martine BARONI, Nathalie DURRMEYER, Jean-Luc CORAZZA / **2^{ème} rang :** Boban NESTOROVIC, Tulay CHAOUCH, Yves REVERDY, José RODRIGUEZ, Jeanne BATTIATO, Stéphanie DA-SILVA, Julien YILDIRIM, Bernard RISSER, Stéphane DEBBI, Miguel ANTUNES (Absents sur la photographie : Hayat THOMEN, Véronique HISSEL, Richard SZISKA, Robert MOCELLIN). Depuis la démission de M. DEL CIOTTO, Mme HISSEL a été nommée Conseillère municipale et a pris place dans les commissions de son prédécesseur.

L'organisation et les délégations

Suite à divers changements et remaniements, voici l'ensemble du Conseil Municipal et les différentes commissions.

<p>Commission TRAVAUX – URBANISME ET HABITAT</p> <p>Hervé CORAZZA Bernard RISSER Jeanne BATTIATO Boban NESTOROVIC Nathalie DURRMEYER Richard SZISKA Suppléant Julien YILDIRIM</p>	<p>Commission ENVIRONNEMENT – ECOLOGIE – FORÊT ET CADRE DE VIE</p> <p>Hervé CORAZZA Martine BARONI Stéphanie GLASSER Bernard RISSER Hayat THOMEN Richard SZISKA Suppléant Pierre GIERLINSKI</p>
<p>Commission FINANCES</p> <p>Nathalie DURRMEYER Jeanne BATTIATO Jean-Luc CORAZZA Stéphanie DA SILVA Bernard RISSER Véronique HISSEL</p>	<p>Commission ECOLE ET JEUNESSE</p> <p>Hayat THOMEN Tulay CHAOUCH Stéphanie DA SILVA Robert MOCELLIN Martine BARONI Isabelle DOLLER</p>
<p>Commission SPORTS ET ASSOCIATIONS</p> <p>Yves REVERDY Boban NESTOROVIC Stéphane DEBBI Stéphanie GLASSER José RODRIGUEZ Véronique HISSEL Suppléant Marina QUINTELA-ALEMANY</p>	<p>Commission MANIFESTATIONS</p> <p>Yves REVERDY José RODRIGUEZ Julien YILDIRIM Stéphane DEBBI Béatrice FICARRA Isabelle DOLLER Suppléant Marina QUINTELA-ALEMANY</p>

Conseil municipal des Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal des Jeunes permet d'initier les jeunes Knutangeois à la vie politique, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer grâce à des projets le cadre de leur municipalité au travers de leur vision.

Le 1^{er} décembre 2021 a eu lieu l'élection dans la salle du Conseil de la Mairie.

Après plusieurs tours, Léane Minois, collégienne âgée de douze ans, a été élue en tant que nouveau maire des enfants.

Elle est assistée dans ses fonctions par deux adjoints, Charlie Schnitzler et Sully Mollineri ainsi que de l'ensemble de son équipe municipale afin de réaliser plusieurs projets écologiques, solidaires et culturels exposés pendant cette élection.

Toute l'équipe a déjà œuvré au marché de Noël au profit du Téléthon et a assisté Saint Nicolas dans la distribution des friandises.



La municipalité tient particulièrement à remercier et féliciter le maire sortant, Amir Terrak pour l'ensemble de ses actions et son engagement dans la vie communale.

**CORONAVIRUS
COVID-19**

Dispositions de la Ville face au Covid-19

Dans le contexte de l'urgence sanitaire depuis mars 2020, la municipalité a tenu fermement à continuer à agir en faveur de chaque Knutangeois en prenant des mesures concrètes pour faciliter la vie de tous et ne laisser personne seul dans une situation d'urgence ou de désarroi. L'action municipale ne s'est pas interrompue, des dispositions ont été prises, des manifestations ont été maintenues et les projets ont été poursuivis avec un souci permanent de protéger, créer, embellir.

- Mise en place d'un numéro d'urgence pour les services de la Mairie Une continuité de service public a été maintenue malgré les portes closes pour les usagers.
- Mise en place d'un numéro pour les personnes isolées, appels hebdomadaires aux personnes fréquentant le foyer des Anciens.
- Nettoyage des rues assuré par les services techniques.
- Actions pédagogiques de la Police municipale pour le respect du confinement.
- Des autorisations de sortie vierges ont été mises à disposition dans des endroits clés de la ville pour les habitants n'ayant pas accès à internet ou n'ayant pas d'imprimante à domicile.

- Depuis le début de la crise sanitaire, en mars, le CCAS a été aux côtés des personnes en situation d'isolement et/ou de fragilité. En fonction des situations il a apporté son aide, ponctuelle mais individualisée et conforme aux missions de proximité que les élus ont à cœur de privilégier. Il a œuvré et œuvre encore pour obtenir des rendez-vous de vaccination au centre de Serémange.
- Mise en place en avril d'une antenne pour les Restos du Cœur à la caserne des pompiers afin d'éviter les déplacements des bénéficiaires.
- Dans un premier temps, lors de la pénurie de matériel de protection, la municipalité a fait des dons de masques et de gel aux Restos du Cœur, Secours Populaire, commerce de proximité et soignants.
- En lien avec la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, des masques en tissu ont été confectionnés.
- Distribution de masques lavables, offerts par la municipalité à tous les Knutangeois à partir de mai 2020. Durant trois journées, la population était invitée à percevoir deux masques lavables par habitant. Les informations ont été déposées dans les boîtes aux lettres et pour faciliter les distributions, rendez-vous était donné

aux habitants au lieu même de leur bureau de vote.

- Maintien des écoles fermées jusqu'au 3 juillet 2020, décision prise après concertation entre la municipalité, les directrices des écoles, les représentants des parents d'élèves de chaque école et la Directrice de l'Espace Arc En Ciel. Mais mise en place d'un service d'accueil pour les enfants dont les parents sont contraints de reprendre le travail ainsi que les enfants en difficultés ou en situation de handicap.
- Suite à l'obligation de réouverture des écoles au 22 juin 2020, la municipalité avait déjà pris des mesures pour la reprise du transport scolaire, reprise du périscolaire et des repas au Centre socio-culturel Espace Arc en Ciel.
- A partir du 4 décembre 2020, l'équipe de soins primaires de la vallée de la Fensch (infirmiers (ières) et pharmacie, en collaboration avec la municipalité, a organisé des tests antigéniques.
- Distribution de masques lavables dans les écoles primaires. La municipalité, consciente du coût que peut représenter l'obligation du masque pour les enfants à l'école, a décidé de donner un « coup de pouce » en offrant deux masques lavables par écolier.



Actions municipales poursuivies malgré la crise sanitaire



Dimanche 10 janvier maintien du repas des anciens via une formule de livraison. Ce sont près de 300 repas – un record – qui ont été livrés au domicile de nos séniors. Offerts par la municipalité, ils ont permis un petit moment de convivialité attendu par beaucoup.



Réouverture du foyer des Anciens le 22 septembre 2020 après des mois d'hibernation. Déjeuner mitonné comme à la maison par la Cheffe de cuisine et responsable du Foyer Madame Séverine Mekhilef. Les repas sont proposés les mardi, mercredi et jeudi à midi avec goûter à 15h30.

MAIRIE DE KNUTANGE
Rues : Foch - Paix - Victoire - Naumann - Jardins - Gautier

Grandir sa ville
Les élus à votre rencontre

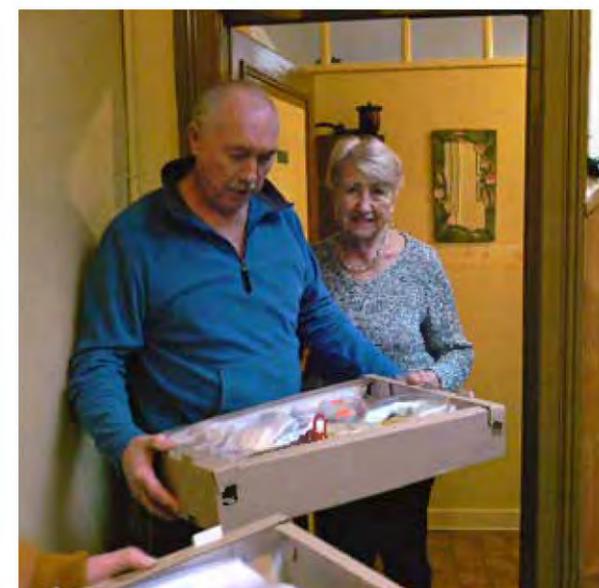
Maire, adjoints et conseillers de la majorité seront à votre disposition, dans votre quartier

le **MARDI 8 SEPTEMBRE 2020 à 18H00**

Débatte de votre quartier, faire des propositions, poser des questions : voilà une occasion d'un échange informel que nous souhaitons riche et convivial.

Dans l'attente de vous rencontrer,
Cordialement
Votre Maire,
Fabrice CERBAL

Reprise de la démarche participative sur le terrain avec les administrés en ciblant un quartier de Knutange.



Les cérémonies

25 avril 2021
Déportation



Le dimanche 25 avril 2021, hommage aux victimes et héros de la déportation

18 juin 2021
Appel Général de Gaulle



Commémoration du 81^e anniversaire de l'appel du Général de Gaulle

08 mai 2021
Victoire guerre 39-45



Le Maire, Fabrice Cerbai, avec Amir Terrak, Maire du Conseil municipal des jeunes.



11 novembre 2021
Armistice guerre 14-18



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France



Les manifestations

Malgré le contexte sanitaire, la municipalité a eu à cœur de pouvoir maintenir les manifestations dès que cela était permis afin de préserver un lien social, un moment de convivialité et d'échange avec les Knutangeois.

26 juin 2021
Fête de la musique

Carmelo L et Pepe Pino



AFTER'ALL – groupe d'élèves de l'Ecole de la Vallée de Fensch



Harmonie municipale de Knutange - Florange

24 juillet 2021
L'été gonflé

L'évènement « Eté gonflé » qui a lieu tous les ans depuis 2009 a été maintenu. Le temps n'étant pas au rendez-vous les installations gonflables ont été déplacées dans la salle Stirn. La bonne humeur a été au programme pour cette journée.



13 juillet 2021
Fête nationale

Malgré le temps, nous avons maintenu notre traditionnel feu d'artifice et l'animation pour la Fête nationale a eu lieu dans la salle Stirn.

Préparatifs sur le terrain par les Bénévoles du Calvaire pour la mise en place du feu d'artifice



4-5 décembre 2021
Marché de Noël



4-5 décembre 2021
Marché de Noël

Les 04 et 05 décembre 2021 s'est tenu avec succès le traditionnel marché de Noël de la ville. Sous couvert d'un pass sanitaire, les Knutangeois ont pu découvrir les fabrications artisanales et gastronomiques de plus d'une trentaine d'exposants. Le point d'orgue de ce week-end fut la visite de Saint Nicolas qui, comme à son accoutumée, est venu saluer les Knutangeois et procéder à sa traditionnelle distribution de friandises.

Les enfants ont également pu profiter d'un goûter organisé par la municipalité qui s'est conclu dans une ambiance festive et enjouée.

Une vente de crêpes organisée par le conseil municipal des jeunes a permis de récolter une centaine d'euros en faveur du Téléthon.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des exposants, les enfants du CMJ, les enfants de l'école maternelle des Acacias venus décorer la salle, ainsi que le personnel de la ville permettant de faire de cette manifestation, un grand succès.



13-14 novembre 2021



Festival du film italien de VILLERUPT

Le festival du film italien a fait son retour à Knutange après 1 an d'interruption liée à la crise sanitaire. Deux journées d'expositions, de cinéma, de musique mais aussi de dégustations.

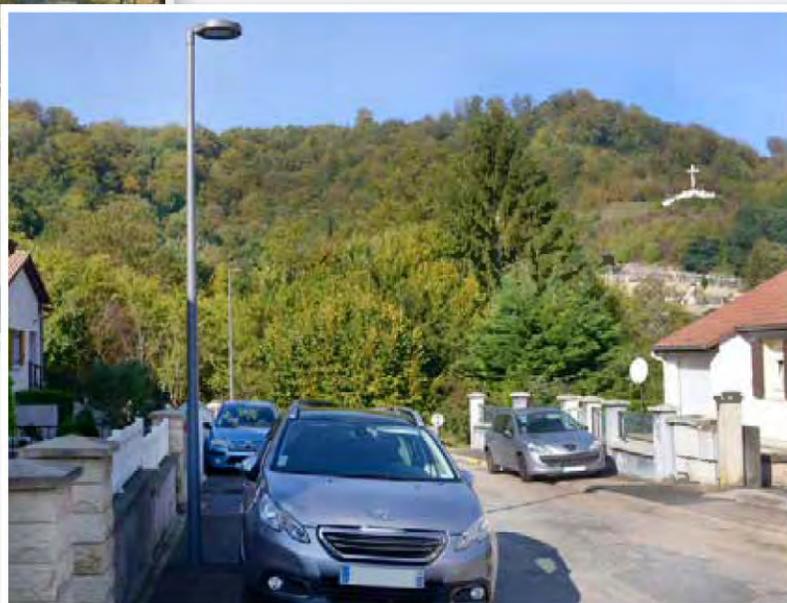


Les travaux

- Installation d'une nouvelle aire de jeux à l'école maternelle les Acacias.
- Démolition des garages rue Naumann, en vue de l'implantation du projet de construction d'un bâtiment multi-équipements.



- « Pontage » des fissurations des voiries du village avec un nouveau procédé de réparation innovant, le « Blowpatcher ». Il permet des réparations solides et durables, avec faible rejets en gravillons et une remise en circulation immédiate après l'intervention.



- Rénovation et ajout de candélabres neufs et éclairage Led, notamment rues du Vert Coteau, de la Sapinière, de la Source et lotissement Val de Fensch. Même travaux dans la rue de la Source avec en complément l'ajout d'un candélabre. Ce point lumineux additionnel a été posé pour faire suite à une requête des riverains de cette rue lors des échanges sur le terrain.



- Divers travaux de rénovation dans la salle Stirn



- Acquisition d'un nouveau camion



- Les agents des Services Techniques de la ville, pour l'entretien de la voirie, des espaces verts,...

- Acquisition d'un véhicule électrique Kangoo



Nouveaux personnels dans les services municipaux

BUREAU DE L'ETAT CIVIL

- Madame Fatima ELMERAHI a pris son poste à la mairie de Knutange en janvier 2019 en remplacement de Madame Martine POLINSKY qui a fait valoir ses droits à la retraite.
 - Madame Mélanie FLAK est en poste depuis janvier 2021, après le départ en retraite de Madame Claude SCHORR.
- Leurs principales missions sont :
- Etat Civil / Population
 - Service Scolaire / Location de salle
 - Marché de Noël / Conseil municipal des jeunes
 - Elections - Recensement - Cimetière
 - Tâches administratives pour les élus en charge des écoles, des associations, des manifestations, du CCAS.

AUX SERVICES TECHNIQUES

- Nous soulignerons la belle carrière professionnelle exemplaire de deux agents aux ateliers municipaux :
- Monsieur Jean-Luc SCHOLER qui a rejoint les effectifs de la mairie en juin 2006 dans le cadre d'un contrat Avenir en tant qu'ouvrier polyvalent. Il a été titularisé en juin 2010 et a occupé un poste d'adjoint du chef de service depuis 2011. Jean-Luc SCHOLER a été nommé contremaître des ateliers en juin 2019 en remplacement de Monsieur Michel TESTOLIN qui a fait valoir ses droits à la retraite.
 - Monsieur Malik BENMESSAOUD qui est entré dans l'équipe des ateliers en octobre 2014 dans le cadre d'un contrat CAE. Il a été titularisé en octobre 2017. Depuis juin 2019, il fait fonction d'adjoint au contremaître.

Les jeunes saisonniers

Comme chaque année, la municipalité offre la possibilité à une dizaine de jeunes knutangeois de 16 à 18 ans, de travailler aux services techniques de la ville pendant une période de 15 jours durant les vacances d'été.

PETIT RAPPEL DES CONDITIONS

- Le dépôt des candidatures a lieu en mars.
- Seules les dix premières demandes sont retenues.
- Un jeune ayant déjà travaillé un été ne peut se représenter.
- Dans le cadre d'une fratrie, un seul enfant pourra être sélectionné. Les autres frères et sœurs pourront redéposer une candidature les années suivantes.

Une fois les candidatures sélectionnées, une réunion d'information a lieu en mairie afin d'expliquer aux jeunes les tâches à accomplir et revoir les règles de sécurité.

Cette année, fabrication d'une fontaine qui sera déposée dans les espaces verts devant la mairie.



Les projets



➤ Lotissement Le Coteau Sainte Barbe

➤ Les travaux de la tranche 1 ont déjà débuté

Construction d'un bâtiment multi-équipements

Une partie du centre bourg a été repensé et des travaux de requalification sont prévus, notamment pour sécuriser les abords de l'école Le Parc.

Afin de redynamiser la ville, la municipalité a un projet de construction d'un bâtiment multi-équipements. Il permettra d'offrir un nouveau périscolaire, d'accueillir le centre socioculturel « Espace Arc-en-Ciel », la restauration scolaire et une bibliothèque.

Ce bâtiment sera à disposition pour des manifestations d'associations et également pour des événements privés car ce projet comprend une grande salle qui sera modulable. Le concours d'architecte a été lancé



Requalification du site de l'ancien lycée professionnel Gaspard Monge

Après concertation avec la population, les riverains, il est apparu que c'est l'absence de logements « seniors » adaptés qui se fait le plus sentir sur notre commune. Cette demande a été prise en compte. Cependant, nous n'avons pas fait le choix de réaliser uniquement une résidence « seniors ».

En effet, le second objectif de ce projet est de prévoir suffisamment de logements à loyer modéré pour ne pas avoir à payer à l'Etat une taxe de plus de 50 000,00 € pour non-respect du nombre de logements sociaux imposé par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain.

Dans ce contexte, nous envisageons entre 90 et 100 logements sur le site de l'ancien lycée. Le projet prévoit la construction de collectifs et de maisons de ville ainsi qu'une résidence intergénérationnelle. Les espaces verts, les zones de rencontres et d'échanges seront privilégiés.

La commune procèdera à la démolition et à la dépollution du site. La construction de l'ensemble sera assurée par un promoteur en partenariat avec un bailleur social spécialiste des « seniors ».



Centre Socio-Culturel Arc en Ciel

La crise sanitaire liée au virus COVID 19 a été et est malheureusement toujours une situation extrêmement grave et difficile pour laquelle personne n'était vraiment préparé. Cette crise sans précédent a bouleversé le mode de vie de chaque citoyen. Le confinement obligatoire a été l'événement le plus 'marquant' de cette période que nous ayons vécu jusqu'alors.

Comme chaque espace de vie commun, l'espace arc en Ciel a donc dû fermer ses portes pendant quelques temps. Néanmoins et même portes closes, le centre a œuvré admirablement et quotidiennement afin de garder un maximum de contacts avec chacun de ses membres pour que personne ne se sente ni isolé ni dans le désarroi pendant cette crise sans précédent.

Dans ce contexte, une page Facebook créée par les animateurs du centre 'Chez vous mais toujours ensemble' a vu la jour dans laquelle des posts humoristiques, des vidéos ainsi que des créations artistiques étaient postés chaque jour.

Un défi créatif a également été lancé en collaboration avec la municipalité afin que chacun puisse exprimer et raconter à sa façon sa vie pendant le confinement.

De manière très notable, une collecte informatique a également été organisée en urgence par le centre afin que chaque enfant ne possédant pas d'équipement spécifique à son domicile puisse continuer à suivre l'école à distance.

Enfin, le centre a encore répondu présent lorsqu'il a fallu accueillir et soutenir des familles dont les parents ont dû retourner travailler en présentiel ainsi que des enfants en décrochage scolaire alors même que les écoles étaient maintenues fermées. Cette action a pu être menée grâce à la grande synergie créée entre le personnel du centre sur place et les équipes éducatives de l'ensemble des écoles de la ville.

Il s'agit là de l'essence même du centre social et culturel de Knutange et l'ensemble des équipes n'ont pas failli à leurs tâches pendant cette période extrêmement compliquée. Pour cela, la municipalité tient à remercier l'ensemble du personnel de l'espace Arc en Ciel pour toutes leurs actions et de leur grande disponibilité plus qu'admirables pendant cette crise.

L'espace Arc en Ciel est bien donc un espace de vie

essentiel à Knutange. Sa fermeture n'a fait que le démontrer une nouvelle fois. Il nous est donc essentiel de continuer à le faire vivre et à le développer. C'est pour ces motifs que la municipalité a mis en place un projet de réhabilitation de grande envergure du centre afin que tous les Knutangeois sans exception puissent profiter et d'un nouvel espace multiculturel et social au coeur de la ville.

Bienvenue David

Après quatorze années à la direction du centre social et culturel de Knutange, Valérie Bertei a cédé sa place depuis quelques mois à Monsieur David Macaigne occupant dorénavant le poste de directeur du centre aux côtés de Monsieur Daniel Seurin, actuel président.

Fort de plusieurs années d'expérience dans ce domaine et notamment occupant une place de directeur au centre social et culturel ADAC'S à Metz, c'est avec un grand enthousiasme que Monsieur Macaigne a rejoint l'espace Arc en Ciel de Knutange.

Outre son sourire charismatique et sa grande disponibilité que nous lui connaissons, la municipalité remercie chaleureusement Valérie Bertei pour l'ensemble de ses actions au centre social et culturel de la ville durant toutes ces années.

Nous souhaitons à Valérie ainsi qu'à David beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions respectives.



Pour toutes informations concernant les activités proposées au centre activités existantes pour toutes tranches d'âges), l'accueil périscolaire ainsi que les permanences sociales, nous vous invitons à contacter directement l'Espace Arc en Ciel aux coordonnées suivantes :

➤ **Centre Social et Culturel « Espace Arc en ciel »**
5 Rue Roger Naumann
57240 Knutange
Téléphone : 03.82.84.02.09
Site : www.espace-arc-en-ciel.fr
Email : socioknutange@wanadoo.fr
[f](https://www.facebook.com/espacearcenciel) espacearcenciel

➤ **Ouverture du Secrétariat**
- Lundi, mardi, jeudi de 08h à 12h et de 13h à 16h30
- Mercredi de 14h à 18h
- Vendredi de 08h à 12h30

➤ **Contacts du secrétariat :**
socioknutange@hotmail.fr
Téléphone : 03 82 84 02 09

➤ **L'équipe**
Président..... Daniel Seurin
Directeur..... David Macaigne
Secrétariat..... Monique Moscatelli
Coordinatrice pôle enfance..... Nathalie Saint Antoine
Réfèrent Famille..... Annelise Di Carlo
Coordinateur pôle jeunesse..... Thierry SI Ahmed
Animatrice ADOS..... Aurélie SI Ahmed

➤ **Carte d'adhésion**
(obligatoire pour accéder aux activités du centre)
- 5 EUR pour les moins de 18 ans
- 10 EUR pour les plus de 18 ans

Infos pratiques

INFIRMIÈRES

LAZIK Sabine - BARBIAN Elodie
RAGNATELA Stéphanie
SCHLEGEL Valérie
DE PAOLA Dominique
FREG Karine - FRANTZ Sandra
 2 rue des Argonnes
 Tél. 03 82 84 26 70

AZARIO Bernard - DUFLOT Florence
ALLIEVI Anne - GILLARD Dorcas
ZANDER Monique - POSEN Julie
PUGLIESE Francesco
FERRARI Nadège -
 1 rue du Pont
 Tél. 03 82 85 99 15

SAINT-ANTOINE Valérie
LELIEVRE SANGELLE Audrey
CRUGNOLIA Soarig
 56 rue de la République
 Tél. 07 66 27 98 68

ORTHOPHONISTE

CAPS Elodie
 81 rue de la République
 Tél. 03 82 85 67 75

KINÉSITHÉRAPEUTES

TOUSSAINT Mathieu
GEIGER Guillaume
 103 bis rue de la République
 Tél. 03 82 34 51 32 ou 06 81 15 88 31

PHARMACIES

Pharmacie du Progrès
 64 rue de la République
 Tél. 03 82 84 13 91

Pharmacie SCHMIDT
 56 rue de la République
 Tél. 03 82 84 22 93

MÉDECIN DE GARDE

APPELER LE 15 OU MEDIGARDE au 0 820 33 20 20
 Le médecin de garde est accessible tous les soirs de 20h à minuit et dimanche de 8h à minuit.

Où se rendre ?

(Uniquement après avoir pris contact avec le 15 ou MÉDIGARDE)

> **Au cabinet médical de garde situé au sein de l'EHPAD le WITTEN 62 rue Foch à Algrange**

LABORATOIRES

ESPACE BIO
 62 rue de la République
 Tél. 03 82 34 34 67

EVOLAB KNUTANGE
 23 rue de la République
 Tél. 03 82 53 22 27

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

à côté de la mairie

HORAIRE D'OUVERTURE

- > Mardi : de 16h à 18h
- > Mercredi : de 9h à 11h30 et de 17h à 19h
- > Jeudi : de 16h à 18h
- > Vendredi : de 16h30 à 19h

CENTRE SOCIO-CULTUREL

ESPACE ARC EN CIEL
 Tél. 03 82 84 02 09

ÉCOLES

> **Ecole maternelle Les Acacias**
 rue des Peupliers
 Tél : 03 57 32 31 93

> **Ecole maternelle Le Parc**
 rue Naumann
 Tél : 03 57 32 31 94

> **Ecole Primaire Jean Burger**
 rue de Lorraine
 Tél : 03 57 32 31 91

> **Ecole Primaire Robert Schuman**
 44 rue de la République
 Tél : 03 57 32 31 92

PAROLE À L'OPPOSITION

Les élus de l'opposition



Chères Knutangeoises, chers Knutangeois.

2021 restera certainement dans les mémoires comme celle des épreuves et des défis.

Un virus qui a modifié nos habitudes de vie et de travail. Puisseons-nous espérer que cette nouvelle année 2022 nous apporte des solutions à la crise sanitaire et nous redonne foi et confiance en l'avenir. Notre équipe et moi-même, restons à votre disposition pour échanger sur vos questions et vos préoccupations quotidiennes.

Nous essayerons de donner le meilleur de nous-même pour l'intérêt général ! N'hésitez pas à nous contacter.

Nous sommes aux portes d'une année, que celle-ci soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers, remplie d'amitié, de solidarité et de bonheur.

Bonne et heureuse année, que vous soyez heureux et en bonne santé.

Carnet

Une pensée aux disparus

L'année 2021 a vu disparaître des Knutangeois qui se sont investis à un moment de leur vie dans la vie de la Commune.

Une pensée particulière pour **Eugène RAPISARDA, dit Gino**, qui nous a quitté le 27 janvier 2021 à l'âge de 60 ans. Gino a été acteur de la vie municipale au sein de la majorité AVEK (Actions, Volontés, Energies pour Knutange) de 2008 à 2020. Durant ces 2 mandats, Gino a œuvré en tant qu'adjoint attaché à la jeunesse, aux écoles, au conseil municipal des enfants. Il a également travaillé aux côtés des associations, les forces vives de la ville, pour les accompagner dans leurs manifestations mais aussi permettre l'émergence d'événements autres, avec des thèmes innovateurs tels que la programmation de pièces de théâtre 2 à 3 fois par an. Il a exercé ses responsabilités avec enthousiasme, avec passion, avec conviction. Avant tout, Gino aimait que les gens se rencontrent, échangent pour tisser des liens. Il

savait que ces échanges pouvaient se révéler force de propositions pour créer d'autres événements et rassembler les gens, encore et encore. L'équipe municipale a perdu un collègue, un ami.

Monsieur Roland PAOLI, décédé le 21 avril 2021 à l'aube de ses 80 ans. Très engagé dans la vie politique de la ville, membre du conseil municipal de 1983 à 20012 et adjoint au maire de 1989 à 2001.

Monsieur Julien DEMMER, décédé le 28 août 2021 dans sa 90^{ème} année. Ancien artisan coiffeur, il était connu en tant que membre et président de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et Patriotes de Knutange-Nilvange. Il fut également adjoint au Maire de 1977 à 1983.

FAIT D'ACTUALITES

Précarité énergétique

Depuis un an, le tarif des énergies (gaz, électricité, fuel, essence, gaz oil) subit une hausse importante qui avoisine quasiment les 60% pour certains.

Cette flambée des prix touche de plein fouet l'ensemble des ménages français ainsi que de nombreux automobilistes pour qui le fait d'être véhiculé reste encore une condition impérieuse pour pouvoir travailler.

Le CCAS s'inquiète fortement de cette situation. En effet, les ménages les plus précarisés sont très souvent logés dans des appartements énergivores (mal ou peu isolés) et ces derniers sont déjà contraints de payer actuellement des factures d'énergie très importantes.

Ces nouvelles hausses ne vont que peser davantage sur leur budget (et ce, malgré les chèques énergie de 100 euros auxquels ils peuvent prétendre) et beaucoup risquent d'être confrontés

très rapidement à des choix cornéliens tels que se chauffer, pouvoir se rendre au travail en voiture ou bien se nourrir décemment au risque de mettre sa propre santé en péril.



Prime au ravalement de façades

La municipalité a reconduit l'opération « Prime au Ravalement de Façades » jusqu'au 31 décembre 2022. Le montant de la subvention est de 20 % du montant total des travaux plafonné à 1 000,00 €.

Les modalités d'obtention :

- Présentation d'une facture de l'entreprise ayant réalisé les travaux de ravalement,
- Factures de fournitures (peintures, enduits, etc... y compris location d'échafaudage) dans le cas où le propriétaire réalise lui-même les travaux,
- Exclusivement bâti ancien.
- La participation ne sera attribuée qu'à la condition où une autorisation de travaux aura été délivrée par le service urbanisme de la ville (déclaration préalable de travaux).

Pour les rues Victor Rimmel et République, les dossiers peuvent être financés par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch dans le cadre de sa campagne de ravalement et d'isolation des façades.

Recensement de la population 2022

Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, de moyens de transport à développer...

7 agents recenseurs seront chargés de procéder à ce recensement. Nous vous demandons d'ores et déjà de leur réserver bon accueil.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

Urbanisme – Dépôt et suivi des demandes

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met en place un dispositif gratuit pour déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique : GeoPermis.fr

Pour toute demande d'autorisation ou de certificat d'urbanisme, vous avez ainsi la possibilité :

- Soit de déposer votre dossier papier à la Mairie
- Soit de le compléter et de le transmettre par voie électronique via la plateforme GeoPermis.

Vous pourrez créer ou consulter votre dossier 24h/24 et 7j/7. Il vous suffira de créer un compte et de suivre toutes les indications.

Il est rappelé que tout changement de l'aspect extérieur d'une habitation est soumis à autorisation.

Le service urbanisme reste à votre écoute afin de vous apporter tous les renseignements nécessaires.

Enfin il est rappelé que les travaux ne doivent pas commencer avant obtention de l'autorisation municipale et que les délais d'instruction sont les suivants :

	Délai habituel	Délai limite si périmètre ABF*	Délai si ERP**
Permis de construire pour une maison individuelle ou ses annexes	2 mois	4 mois	5 mois
Permis de construire Permis d'aménager	3 mois	4 mois	5 mois
Déclaration préalable	1 mois	2 mois	
Permis de démolir	2 mois		
Certificat d'urbanisme informatif	1 mois		
Certificat d'urbanisme opérationnel	2 mois		

* Architecte des Bâtiments de France
** Etablissement Recevant du Public

Service pré-plainte sur service-public.fr

La pré-plainte en ligne est un dispositif destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. Il permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte dans les locaux de la police ou de la gendarmerie. Le service permet donc d'effectuer une pré-déclaration en ligne pour une atteinte aux biens (vol, escroquerie par exemple) ou certains faits à caractère discriminatoire

par un auteur inconnu. Après la pré-déclaration en ligne, vous devez prendre rendez-vous au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de votre choix pour signer la plainte.

ATTENTION : VOUS DEVEZ ÊTRE PERSONNELLEMENT VICTIME DE L'INFRACTION.

➔ Pour accéder à ce service : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

NOUVEAU À KNUTANGE

Crèche gérée par la Communauté d'agglomération Val de Fensch
RENSEIGNEMENTS : 03 82 86 81 81



Depuis 2020, Knutange bénéficie d'une micro-crèche



Salon de coiffure



Tapissier



Boulangerie



Orthophonistes



Conseil en immobilier



Knutange



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Tél. **03 82 85 52 76**

Fax 03 82 86 63 91

Mail : mairie.knutange@wanadoo.fr

